

GYPSUM.

COLLECTION « WALLNEXT »

Indications pour une pose correcte des panneaux de revêtement en plâtre

Version : 15/05/2024

- Les instructions générales suivantes sont basées sur notre expérience.
- Les instructions ici données sont indiquées pour une pose sur maçonnerie (maçonnerie traditionnelle protégée à l'enduit ou système de cloison sèche de type plaque de plâtre).
- Avant la pose, vérifier que le support est propre et dépourvu de poussières et de graisses, et qu'il est solide et apte à recevoir l'encollage des ouvrages. À défaut, veiller à préparer correctement le support avant de procéder à la pose.
- Toute situation spécifique devra être soigneusement évaluée par l'installateur et/ou la direction des travaux. Pour toute information ou nécessité, nous vous prions de bien vouloir contacter l'entreprise.
- Il est recommandé de conserver les ouvrages dans un endroit couvert et sec jusqu'à leur utilisation.

MÉTHODE DE POSE (en intérieur, sur maçonnerie)

1. Tracer le positionnement correct des ouvrages à poser.
Les ouvrages peuvent être facilement coupés et ajustés sur place à l'aide d'une scie à main classique. Il est possible de raboter les périmètres des ouvrages à l'aide d'un rabot classique pour plaques de plâtre.
2. Étaler la colle à base de plâtre sur le dos de l'ouvrage à l'aide d'une truelle américaine dentée, en vérifiant qu'elle est uniformément distribuée sur l'ensemble de la surface.

3. Positionner l'ouvrage en exerçant une légère pression sur toute la surface pour bien la faire adhérer au support. Toute irrégularité du fond pourra être compensée par l'ajout de colle (maximum 5 millimètres par mètre).
4. Percer l'ouvrage et la maçonnerie à l'aide d'une perceuse ayant une mèche adaptée à la cheville choisie. Dans un second temps, réaliser un évasement sur la surface de l'ouvrage (avec une mèche de diamètre supérieur), suffisant pour y loger la tête de la vis.
5. Enfoncer la cheville et la visser jusqu'à ce que l'ouvrage soit fixé, en veillant à ne pas exercer une pression excessive qui pourrait l'endommager. Il est recommandé de ne jamais marteler la vis. Le trou des chevilles devra être rempli avec un mastic à base de plâtre. Ne pas cheviller lorsque la colle commence à prendre ou qu'elle a pris.
6. Appliquer la colle à base de plâtre sur la tête de l'ouvrage posé : à l'aide d'une truelle, étaler une couche d'environ 3 mm aussi bien à proximité de la surface finie que dans la partie centrale de la section, de manière à ce que la colle à base de plâtre serve à la fois d'adhésif et de scellant.
7. Préparer l'ouvrage suivant à poser en appliquant la colle à base de plâtre comme expliqué au point 2.
8. Poser l'ouvrage comme expliqué au point 3, bien le faire adhérer à l'ouvrage précédemment posé et enfin le fixer à l'aide de chevilles mécaniques comme expliqué aux points 4 et 5.
9. Vérifier que les éléments sont correctement alignés sur le joint, en veillant à corriger tout défaut d'alignement. Nettoyer l'excédent de colle à base de plâtre d'abord à l'aide d'une truelle, puis avec un pinceau imbibé d'eau, en veillant à bien nettoyer la surface de l'ouvrage. Au bout de quelques heures, la colle à base de plâtre présentera certainement un certain retrait qui devra être compensé par un second jointolement, à réaliser avec du mastic à base de plâtre.
10. Les ouvrages installés pourront être peints à volonté avec de la peinture murale. Il est recommandé de procéder à la peinture au pistolet à basse pression. Pour l'application de la peinture, suivre les instructions du fabricant.

AVERTISSEMENTS

GYP SUM S.r.l. décline toute responsabilité en cas de :

- dommages et/ou variations esthétiques du produit découlant d'une utilisation inappropriée de type physique ou chimique ;
- dommages causés par le non-respect des procédures de pose ;
- dommages causés par la négligence et/ou d'autres opérations de chantier ;
- dommages causés par un stockage et une manipulation incorrects ;
- altérations esthétiques résultant d'une peinture mal exécutée.

GYP SUM S.r.l. se réserve la faculté de modifier ce document à tout moment et sans préavis.